

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 60 (1998)
Heft: 2

Rubrik: Marché des machines

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

58^e Assemblée de l'Association suisse des fabricants et commerçants de machines agricoles

Rester dans la course

Que ce soit à Lausanne ou à Saint-Gall, tous les ans en janvier, l'AGRAMA donne le la ton dans secteur des machines agricoles. L'assemblée annuelle de l'ASMA l'association organisatrice, s'inscrit aussi dans cette tradition. Même si quelques bouillons frémissent dans la marmite puisqu'il est partout question de fusions, de concentrations ou autres pressions, l'assemblée s'est déroulée sous de bons auspices.

Comme le constate le président de l'ASMA, Kurt Hauenstein «Etre ou devenir des «Full-liner» (multi-ofreur!) est le but des meneurs du marché agricole, et cela, ajoute-t-il, ne reste pas en effet sur les structures des importateurs et des agents comme maints exemples nous l'ont prouvé

Tracteurs immatriculés en 1997

Marques	1995	1996	1997
Hürlimann	220	278	318
Fiat	374	344	295
John Deere	279	252	243
MF	221	223	225
Fendt	182	205	189
Steyr	196	140	163
Case IH	198	164	147
Same	180	177	145
Deutz	157	142	134
Landini	107	91	91
Ford	155	98	91
Renault	71	86	79
Valmet	21	28	41
Lamborghini	32	42	24
Carraro	25	21	9
Agrifull	27	16	7
Zetor	26	13	5
Diverse	25	26	25
Total	2496	2346	2231

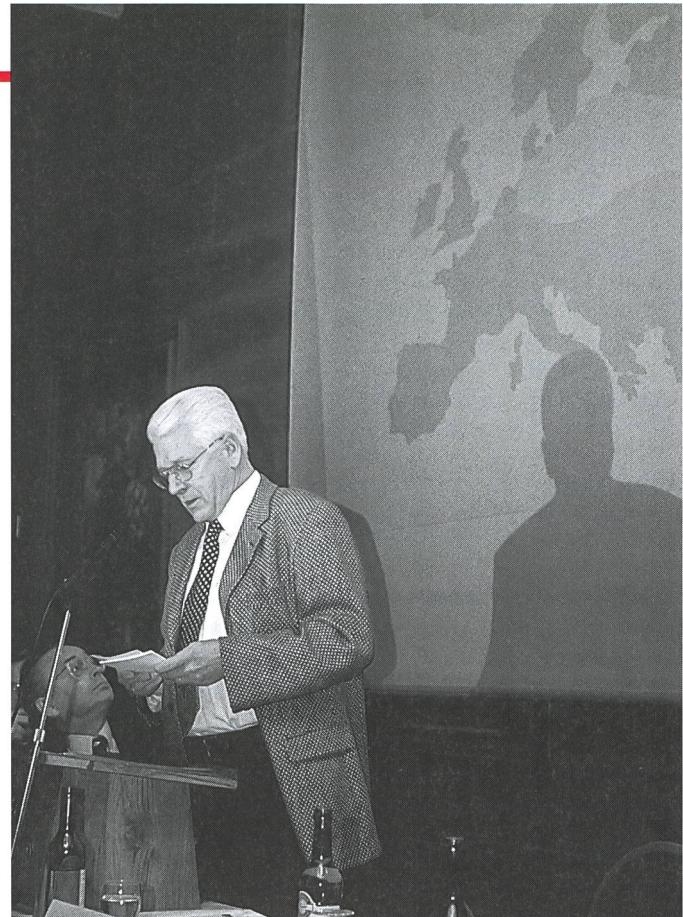
(Source: Office fédéral de la statistique, adapté par Bucher, Machines Agricoles)

Le tableau dresse la liste des tracteurs agricoles immatriculés. Les petits tracteurs utilisés en horticulture et pour l'entretien des espaces verts n'y figurent pas.

récemment. Abstraction faite de plus petites entreprises qui s'affirment dans un créneau spécifique et s'y profitent, je vois que la clientèle est de plus en plus confrontée aux offres de marché, communes aux 5 Full-liner du moment soit John Deere, New Holland, Case IH, Agco et Same-Deutz-Fahr qui ne représentent pas uniquement les tracteurs et andaineuses mais les proposent toutes catégories confondues, grandeurs, équipements et prix inclus. Pour l'ASMA, l'une des chance de rester dans la course réside dans le fait d'améliorer encore plus sa position sur le marché. Concrètement, il s'agit de suivre l'évolution de l'agriculteur qui s'est mué en entrepreneur et de choisir l'offensive en s'appuyant sur ses propres compétences.» En Suisse, ajoute K. Hauenstein, l'ASMA met en lumière quelques points propres à la conjoncture de ce marché. Il s'appuie sur le fait que la «Politique agraire 2002» accordera davantage de sécurité aux options prises par les exploitants surtout si le remue-ménage suscité par l'initiative Denner sera éliminé.

Moins de démonstrations de machines

Comme dans de nombreuses organisations, le système de milice est appliqué dans les travaux (et les réflexions) des commissions; cela contribue bien entendu à réaliser de grandes économies. Ainsi, le bilan de l'association s'est conclu avec un



Le président de l'ASMA les hauts et les bas du machinisme agricole.

excédent de recettes de Fr. 8000.-. Ces dernières proviennent pour la majorité des cotisations des membres, des gains réalisés à l'AGRAMA et de l'administration qui s'articule autour des documents antipollution pour les véhicules agricoles et sylvicoles. En ce qui concerne les commissions, on peut dire que de bons contacts règnent entre l'ASMA, l'Union suisse du métal, le Service de prévention des accidents dans l'agriculture et l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture. Durant l'exercice écoulé, un nouveau règlement pour les démonstrations de machines a été élaboré en collaboration avec l'ASETA et la centrale de Lindau. Ce règlement prévoit un maximum de 6 démonstrations publiques dont chaque thème sera différent. Bendicht Hauswirth (président du groupe de travail «Travail au sol» de la maison Ott, machines agricoles S.A.) insiste aussi sur l'aspect interrégional de la coordination, «car, dit-il, les coûts élevés d'une démonstration de machines ne se justifient qu'à partir de 500 participants. De plus, le succès sera plus que mitigé si le temps n'est pas de la partie et le nombre des acheteurs potentiels plutôt mince.

Remerciements et félicitations

Lors de l'assemblée, le président remercie et félicite deux membres du comité, Emil Fisch de la maison Rohrer-Marti AG à Dällikon et Henri Penet de Grunderco à Satigny qui ont atteint l'âge de la retraite. Emil Fisch fait partie du comité du groupe de travail de l'ASMA et se déclare prêt à participer, au nom de l'ASMA, aux diverses adaptations juridiques que nécessitera le passage de la vitesse maximale à 40 km/h. Suite à une remaniement du comité, ces membres ne seront pas remplacés. Pendant l'année écoulée, quatre entreprises-membres ont fêté leur anniversaire par diverses manifestations: En août, la maison Agritec Griesser SA a célébré son centenaire avec Hans Griesser-Zaugg, troisième génération. La quatrième s'annonce avec l'entrée dans la firme de Martin Griesser. A Oberbipp, Service Company a fêté ses 50 ans de jubilé. Technique Agricole en a fait état dans son numéro d'octobre 97. La maison Paul Forrer SA à Zurich a commémoré ses 30 ans d'existence et l'entreprise Schwaninger SA, Hallau, ses 25 ans. Ueli Zweifel